

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 23 (1885)  
**Heft:** 6

**Artikel:** La bible d'un soldat  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188622>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
**SUISSE :** un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
**ETRANGER :** un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**  
 du Canton 15 c. } la ligne ou  
 de la Suisse 20 c. } son espace.  
 de l'Etranger 25 c.

### La bible d'un soldat.

Un nommé Richard, soldat au service étranger, était un jour à l'église. Au lieu de prendre un livre de prières, il tira de sa poche un jeu de cartes et l'étala sur ses genoux. Un sergent qui se trouvait là lui ordonna de remettre immédiatement les cartes dans sa poche, et lui fit remarquer toute l'indérence et le scandale d'une pareille conduite. Richard écouta de sang-froid, sans répliquer, continuant à méditer son jeu. Le service terminé, le sergent lui ordonna de le suivre chez le major, auquel il exposa ce qui s'était passé.

— Qu'avez-vous à répondre ? fit le major en se tournant vers le soldat.

— Vu la modicité de notre paie, dit ce dernier, d'un ton respectueux, il n'est pas étonnant que je sois dépourvu d'un livre de prières, ainsi que plusieurs de mes camarades, mais ce jeu de cartes m'en tient lieu. Quand je vois l'*as*, il me rappelle qu'il n'y a qu'un Dieu, qui a créé le ciel et la terre ; le *deux* me rappelle les deux Testaments, l'ancien et le nouveau ; le *trois* me met dans la mémoire la Sainte-Trinité ; le *quatre*, les quatre Evangélistes. Si mes yeux tombent sur le *cinq*, je me souviens des cinq vierges auxquelles on recommanda de tenir leurs lampes allumées. Il est vrai qu'elles étaient dix, mais les cinq autres étaient folles. Le *six* m'enseigne que Dieu a créé le monde en six jours ; le *sept*, qu'il s'est reposé le septième. Le *huit* me rappelle les huit personnes échappées au déluge : Noé, sa femme, ses trois fils et leurs femmes ; le *neuf*, les neuf lépreux qui furent guéris. Il est vrai qu'ils étaient dix, mais un seul retourna vers Jésus, pour lui en témoigner sa reconnaissance. Le *dix* est pour moi le symbole des dix commandements de la loi.

Quand Richard fut arrivé au *valet*, il le mit de côté sans rien dire, et passa à la *dame*. Quand je vois celle-ci, je songe à la reine de Séba, qui vint des extrémités de la terre pour admirer la sagesse du grand roi Salomon. Le *roi* me dit que je dois adorer le Roi du Ciel et de la terre et bien servir mon prince.

— C'est très bien, dit le major, mais pourquoi ne dis-tu rien du *valet* ?

— Je puis vous satisfaire, répond Richard, au sujet de cette carte, si vous me promettez de ne pas me punir.

— Je te le promets.

— Eh bien, ce valet, signifie pour moi le plus grand coquin que je connaisse ; c'est le sergent qui m'a conduit auprès de vous. Si je compte les rois, les dames et les valets, j'en trouve douze, nombre des mois ou des apôtres ; et les 52 cartes me représentent les 52 semaines de l'année. En sorte que ce jeu peut me servir, au besoin, d'almanach, de livre de prière et d'objet de délassement.

Le major, satisfait de cette ingénueuse explication, renvoya Richard, en lui donnant un pourboire.

### Le jupon blanc s'en va.

On raconte de curieux détails sur la toilette de l'impératrice Eugénie. Chaque vêtement reposait dans sa chambre respective. Ainsi, il y avait la chambre aux chapeaux, la chambre aux bottines, la chambre aux jupons, etc., etc. Sa Majesté n'avait jamais voulu admettre ni porter les horribles cercueils d'acier dont on bardait les jupons, et qu'on décorait alors du nom de « crinoline. » Pour suppléer à ce ballonnage imposé par la mode, la gracieuse souveraine portait, paraît-il, dix-huit jupons, vous lisez bien, dix-huit jupons, montés ensemble, et fabriqués de mousseline suisse. Chaque jour, sur le mannequin, montaient les dix-huit jupons, et chaque jour, il fallait qu'ils fussent neufs ; jamais l'impératrice n'eût consenti à les mettre deux fois.

Maintenant, les femmes élégantes, qui mettaient beaucoup de jupons, en ont diminué considérablement le nombre, pour le réduire presque à néant.

Lorsqu'on se *juponnait*, comme on dit dans l'art du chiffon, il fallait porter au moins trois jupons bien simples, d'étoffes bien raides d'empois ; puis on n'en mit plus que deux ; puis, plus qu'un ; puis, on changea tout cela et l'on ne porta plus qu'un seul jupon sans empois. La blanchisseuse y trouvait encore son compte, parce que le jupon était composé de son *corps*, de ses volants, de son plissé, de sa tournure et que le tout réuni formait un ensemble respectable à repasser et à tuyauter ; aujourd'hui tout cela est supprimé, et les femmes les plus correctes en fait de toilette consentent à revêtir un jupon de satin bleu, rouge ou noir, très élégant, très capitonné et tout *moufflu* de dentelles, mais sans aucune apparence de mousseline et de blancs plissés, si chers aux blanchisseuses. Aussi ces dernières font-elles entendre des plaintes amères :